

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 23 AVRIL 2020

LIEU DE LA RÉUNION : *Dans le contexte de confinement lié à la crise du Covid19, la réunion a eu lieu en visioconférence*

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hervé Clerbout
Mélanie Dauverné
Thierry Georgel
Pascal Liguoro
Jean-Luc Matheron
Audette Mercier
Pascale Puig
Jacques Richer
Sylvie Souchard
Peggy Zejgman-Lecarme

Le Parnal – Thorens Glières
Chantecler – Ugine et **Dôme Cinéma** – Albertville
La Trace – Villard
Ciné-Actuel – Annemasse
Cinéma-Théâtre – La Mure
Le Fellini-Huit et Demi – Villefontaine
Mon Ciné – St martin d'Hères
Jeu de Paume – Vizille
Ecran Vagabond du Trièves
Cinémathèque – Grenoble

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Catherine Cassaro **AcrirA** (*Cinémas en réseau*)
Amaury Piotin **AcrirA** (*Passeurs d'Images*)

ÉTAIT EXCUSÉ :

Bruno Thivillier **Le Méliès** – Grenoble

N'ONT PAS PARTICIPÉ :

Sonia Todeschini **Challenger** – Challes-les-Eaux
Nathalie Waysman **Espace Aragon** – Villard-Bonnot

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CA

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 6/02/20 est adopté.

2. POINT LYCEENS ET APPRENTIS AU CINEMA

En avril 2019, l'ACRIRA a procédé au recrutement de deux personnes pour *Lycéens et apprentis au cinéma*, pour succéder à Christine Desrumeaux (départ à la retraite) et Sylvie Pardon (demande de rupture conventionnelle).

Ont été embauchés, avec des prises de poste décalées en raison de leur disponibilité :

Coordination du dispositif : Cyril Peyramond (CDD de 12 mois, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020).

Assistante de coordination : Lucile Gybels (CDD de 12 mois, du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020).

L'échéance de ces contrats est proche, ce qui nécessite de faire le point.

Le bilan se révèle d'autant plus nécessaire que des problèmes récurrents se sont fait jour avec le coordinateur, dans la mise en place du binôme LAAC et avec l'ensemble du personnel de l'association.

Si les compétences professionnelles du chargé de mission sont en partie remises en cause, c'est que ce collaborateur se révèle bien plus à son aise dans des missions extérieures, de représentation et d'animation de réunion notamment (le COPIL en est un exemple), que dans son comportement au quotidien sur son lieu de travail.

Il a exprimé à plusieurs reprises, depuis le début, par écrit et oralement, ses difficultés à se sentir bien à l'ACRIRA. Plusieurs médiations ont eu lieu, à sa demande, avec Jacques Richer et Pascale Puig notamment.

Les membres du CA s'accordent à dire que le chargé de mission ne correspond pas à ce que l'association attendait de cette embauche (une meilleure transversalité, une implication plus collective et partagée), et qu'il n'a pas démontré au cours des mois passés à l'ACRIRA qu'il était à même de répondre à cette attente.

A ce stade des discussions, il est demandé à Amaury Piotin et Catherine Cassaro de quitter la réunion, pour permettre aux administrateurs d'échanger en dehors de la présence des salariés.

Le CA souhaite s'orienter vers un non-renouvellement de contrat, et décide de mettre en place :

- un Bureau le mercredi 29 avril prochain à 11h, pour laisser le temps de la réflexion et prendre une décision,
- d'inviter Cyril le même jour à 14h, de préférence à l'ACRIRA, avec respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières, ou le cas échéant par visioconférence.

Jacques Richer se charge dès à présent d'informer la Région et la DRAC de la situation.

3. POINT SUR L'ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

A ce jour, il est difficile d'y voir clair dans la mesure où la date de réouverture des salles est impossible à déterminer avec certitude.

Assemblée générale

Elle était prévue le 25 juin, avec un visio le 26.

Pour l'instant la date du 25 juin n'a pas été annulée. Comme pour le reste, il est décidé d'attendre de voir comment se mettent en place concrètement les mesures de déconfinement.

Si la nécessité de valider les comptes et les rapports se fait sentir, nous serons peut-être amenés à organiser une AG virtuelle strictement consacrée aux obligations légales, pour privilégier ensuite une rencontre avec l'ensemble des adhérents, avant la réouverture des cinémas.

Les délais de validation des comptes ont cependant été assouplis dans le contexte de la crise du Covid19 (Cf *Ordonnance n° 2020-318 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes*).

Un maxi visio pourrait accompagner notre AG, afin de mieux préparer la reprise.

A quelle date ?

Possible pendant l'été, juste après le 15 août par exemple.

Les Rencontres de Charlieu seront-elles maintenues ? Elles étaient prévues les 25, 26, 27 et 28 août 2020. Même si elles mobilisent à ce jour plus de bénévoles que de professionnels, et qu'elles sont géographiquement très éloignées pour permettre de n'y participer qu'une journée, il serait bon de ne rien organiser de notre côté à ces dates.

Enfin, pour remplacer les Rencontres AFCAE qui se tenaient normalement avant le Festival de Cannes, l'AFCAE prépare des Rencontres délocalisées (plusieurs dans différentes régions).

Dans ce cas, nous pourrions accoler notre AG à ces Rencontres ?

Quelles sont les initiatives des salles pour maintenir le lien avec les spectateurs ?

Un tour de table est fait.

Deux salles parmi les participants proposent des films en VOD (par l'intermédiaire de La Toile), avec un succès très symbolique et peu de spectateurs concernés.

Par ailleurs, la Cinémathèque anime des ateliers en ligne les après-midi.

Plusieurs gardent le lien avec les spectateurs à travers Facebook et les Newsletter, qui semble un moyen assez efficace et bien ressentie par le public fidèle.

Il est décidé de lancer un bulletin exceptionnel afin de recenser les initiatives, actions, activités, proposées par les salles de l'ACRIRA pendant cette période de confinement.

La diffusion de ce bulletin permettra aux uns et aux autres de prendre connaissance de ce qui a pu se mettre en place dans les salles de notre réseau, de s'en inspirer, voire de relayer par vos propres outils de communication les actions des collègues.

Par ailleurs, Amaury signale que la coordination nationale de Passeurs d'images a créé un dossier ressources spécial confinement à destination des partenaires, pour leur permettre d'offrir aux jeunes des accès à la culture et au cinéma :

<http://www.passeursdimages.fr/2018-wp/wp-content/uploads/2020/04/ressources-170420-1.pdf?fbclid=IwAR2IU8vAyA1R8wF3mMJWkyzR3jaYyOvfRvbmj3b17ZXielvlyMNKM6DZZ-Y>

Comment l'ACRIRA peut-elle accompagner au mieux les salles dans les semaines à venir ?

Les salles vont avoir besoin d'être aidées et accompagnées dans les animations pour relancer la reprise.

Une salle du réseau a notamment proposé une action de solidarité avec des réalisateurs, des acteurs, qui pourraient faire des tournées dans les salles.

Cette piste a été relayée auprès de l'AFCAE et fait partie des projets et idées recensés en ce moment.

Là encore, difficile de se projeter tant qu'on ne connaît pas les films, les dates de réouverture des salles.

Annnonce de déconfinement à partir du 11 mai

Le gouvernement a l'air d'inciter les entreprises qui le peuvent à maintenir les équipes en télétravail.

Par ailleurs, l'employeur doit garantir toutes les mesures nécessaires au respect des règles sanitaire et à la protection des salariés.

Un point sera refait ultérieurement, mais en l'état, il est probable que l'équipe salariée de l'ACRIRA soit maintenue en télétravail quelques temps encore.

Une alternance pourra aussi être envisagée (un jour chacun dans les bureaux).

Point sur les comptes d'exploitation 2019 et BP 2020 par secteur

Si les comptes d'exploitation 2019 sont aujourd'hui établis, il est nécessaire vu le contexte de retravailler les BP 2020 par secteur.

Faute d'avoir le temps d'y travailler dans le détail, ce point est reporté à un temps de travail ultérieur, et quoi qu'il en soit avant l'AG.

Une proposition semble d'ores et déjà avoir l'assentiment de tous, et sera faite en AG : une enveloppe de 10.000 € sera prise sur nos fonds de réserve, et consacrée à une aide à l'animation des salles.

Fin de la réunion à 12h30.

Jacques Richer,
Président de l'ACRIRA.

